



*Proche,  
Efficace,  
Solidaire...*

Syndicat CGT  
du Conseil Départemental des Yvelines  
et ses Établissements Publics  
2, place André Mignot 78000 Versailles  
[cgt@yvelines.fr](mailto:cgt@yvelines.fr) 06.71.78.55.10.

Versailles, le 15.05.2024

Monsieur BEDIER  
Président du Conseil Départemental des Yvelines

**Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le jeudi 23 mai 2024.**

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Une journée nationale de grève et de mobilisation des psychologues se tient le jeudi 23 mai à l'appel de nombreuses organisations syndicales et associatives. Des préavis nationaux sont déposés. Nous soutenons cette journée de mobilisation et appelons les professionnels du Conseil Départemental, ses établissements publics et satellites (EPI 78-92, IPEA, MEY...) à s'y associer.

Une nouvelle proposition de loi pour la création d'un ordre national des psychologues a été enregistrée le 2 mai 2024. Les syndicats et organisations professionnelles réaffirment leurs totale opposition à la création d'un ordre pour la profession.

Le gouvernement persiste à vouloir faire régner un régime « low cost », dépréciant les services et les professionnels dûment formés, avec des conséquences graves et durables pour tous, en particulier pour les personnes vulnérables.

Les psychologues ne veulent pas être réduits au rôle d'urgentistes ou d'évaluateurs dans des dispositifs inadaptés, au détriment de l'accompagnement et de l'écoute psychologique.

Il est urgent que le gouvernement ouvre des discussions avec leurs organisations représentatives Pour :

- La reconnaissance de la place des psychologues dans l'ensemble de leurs champs d'exercice et le maintien du titre unique de psychologue pour exercer
- L'augmentation des postes de psychologues dans toutes les structures de service public et dans les champs sanitaire, social, médico-social, en particulier dans les services ASE.
- Le respect du code de déontologie, de la pluralité des approches théoriques et méthodologiques ainsi que l'autonomie de choix des psychologues.
- Le refus de toute subordination au médical et de création d'un Ordre professionnel.
- Une revalorisation de la rémunération à la hauteur de la qualification et des responsabilités.
- Une harmonisation la plus favorable des grilles des trois versants de la Fonction publique et de l'ensemble des conventions collectives.
- Le refus de la paupérisation et de la précarisation de la profession et l'arrêt du morcellement du temps de travail.

Pour ces motifs, nous déposons un préavis de grève pour le jeudi 23 mai 2024 de 00h à 24h couvrant les professionnels du conseil départemental, ses établissements publics, ses satellites et appelons à rejoindre la MANIFESTATION à PARIS à partir de 14H devant le Ministère de la Santé, place Pierre-Laroque 75007 Paris.

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,  
V. RAMAGE, Secrétaire générale.